

VU la délibération n° 25 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020, modifiée par délibérations n° 76 du 1^{er} octobre 2020 et n° 10 du 22 février 2021, portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire, pour la durée du mandat, en application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU la délibération n° 100 du 19 novembre 2024 portant adoption du budget annexe « Gendarmerie des Terrasses » exercice 2024,

CONSIDERANT la consultation bancaire en date du 4 novembre 2024 en vue d'obtenir une ligne de trésorerie pour le budget annexe « gendarmerie des Terrasses »,

CONSIDERANT l'offre de financement 1 en date du 14 novembre 2024 émise par la Banque Postale,

Le Maire de la Commune d'ANDREZIEUX-BOUTHEON,

DECIDE

Article 1 : De contracter une ligne de trésorerie de 140 000 €auprès de la Banque Postale pour une durée de 6 mois pour le « budget annexe des Terrasses ».

Article 2 : La ligne de trésorerie est consentie avec les principales caractéristiques indiquées dans l'offre de financement jointe en annexe à la présente décision.

Article 3 : La Ville d'Andrézieux-Bouthéon signera le contrat et les documents nécessaires à ladite opération dès que le présent acte aura acquis son caractère exécutoire.

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Loire,
- Madame la Comptable Publique du SGC Loire Sud,
- Monsieur le Directeur Général des Services.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 17 décembre 2024

**Le Maire,
François DRIOL**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20241220-2024-092bis-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024

Publication : 20/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

OFFRE DE FINANCEMENT 1 CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	COMMUNE D ANDREZIEUX BOUTHEON
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages
Montant maximum	1 400 000.00 EUR
Durée maximum	6 mois - 182 jours
Taux d'Intérêt	3.05 % l'an*
Base de calcul	30/360
Modalités de remboursement	Païement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 14 Janvier 2025
Garantie	Néant
Commission d'engagement	700.00 EUR, soit 0.05 % du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0.05 % du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale. Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée Date de réception de l'ordre en J avant 16h30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne. Montant minimum 10.000 euros pour les tirages

Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »
---------------------------------	--

(*) Le taux par an, inclut la prime de liquidité du Prêteur. Cette prime peut être soumise à variation entre la date d'édition de la présente proposition de financement et la date d'émission du contrat. La prime de liquidité définitive sera arrêtée sur la Durée de la ligne de trésorerie à la date d'émission du contrat.